Le cri d’alarme de Pierre Brochand (ex-DGSE) : “La tiers-mondisation de notre corps social n’ira pas sans gros dégâts collatéraux”

17/10/2025 à 17h34



Vingt ans après les émeutes qui avaient éclaté à Clichy-sous-Bois puis dans toutes les banlieues, l’ancien directeur général de la DGSE dresse le constat inquiétant d’une France au bord de la « confrontation interne ».

(…) **Cette grande régression peut-elle être enrayée ? Un redressement est-il possible ? Comment ?**

Contrairement aux apparences, c’est votre question la plus facile, car les réponses existent et sont devenues banales. Mais, elles sont aussi inévitablement féroces, à proportion du temps et du terrain perdus. S’il reste une petite chance d’éteindre la mèche, il n’est d’autre voie que celle d’un radicalisme sans remords.

Soit, à la fois, réduire les flux d’entrée à leur plus simple expression, reprendre le contrôle des diasporas et rétablir l’ordre public. Ce qui est tout à fait possible, mais exige un formidable regain de volonté. D’abord, prendre des mesures

immédiatement opérationnelles en matière d'immigration (gel des régularisations, réduction drastique des naturalisations, raréfaction des visas des pays à risque). Puis, enjamber le préambule constitutionnel, indispensable au rétablissement des droits, collectifs et autonomes, du peuple français.

Enfin, sur ce canevas, faire flèche de tout bois : externaliser les demandes d'asile, ramener à zéro l'attractivité sociale et médicale de la France, dégonfler les diasporas en agissant sur les titres de séjour, muscler la laïcité en l'étendant à l'espace public. Plus généralement, s'attaquer au virus mortel de l'impunité, par une réforme pénale décomplexée, s'adressant au moins autant aux peines, telles qu'elles sont décidées et appliquées, en cas de récidive, qu'à leur quantum.

Sous cette brève formulation, l'ordonnance cache, on le sait, une entreprise herculéenne, dont, les choses étant ce qu'elles sont, j'ai le plus grand mal à imaginer qu'elle soit mise en œuvre. Mais, à l'inverse, je suis en mesure de garantir à vos lecteurs que, si nous persistons à céder au biais de normalité, pour repousser à plus tard ce qui aurait dû être fait hier, nous ne préparons pas à nos descendants des lendemains qui chantent.

Le Figaro